

Editorial

Autor(en): **Jenny, A.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **37 (1979)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

Le XX^e séminaire du Mont-Pèlerin a réuni en octobre 1978 des membres des Sociétés d'ingénieurs et d'architectes vaudoise et genevoise, du Cercle d'études du Haut-Léman, de la Société d'étude de la prévision et de la planification et de la Société d'études économiques et sociales. Le thème de l'étude portait cette année sur le projet de revision totale de la Constitution fédérale présenté par la Commission d'experts nommée par le Conseil fédéral. Quatre orateurs se sont fait entendre, dont nous publions les vues dans le présent numéro. Ce sont MM. O. Kaufmann, juge fédéral, et J. Voyame, directeur de la Division fédérale de justice, qui présentaient et défendaient le projet de la Commission; MM. O. Fischer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, et M^e P. Bolomey, avocat, qui le critiquaient.

Au cours du forum et de la discussion plénière qui ont suivi ces présentations, les participants ont manifesté une évidente appréhension devant un projet bien structuré, mais qui marque d'une façon précise l'extension des pouvoirs de l'Etat central, le renforcement de la Confédération par rapport aux cantons et l'étatisation de certains secteurs de l'économie privée. Répondant dans sa synthèse aux critiques des adversaires de l'avant-projet, le professeur J.-F. Aubert a tout d'abord rappelé le rôle des 40 membres de la Commission fédérale d'experts qui ont rédigé cet avant-projet entre 1974 et 1978. Cette commission n'avait aucun pouvoir, et elle ne s'est pas piquée de donner des leçons au peuple suisse, mais simplement de rédiger un projet dont on ne sait pas s'il sortira une revision partielle ou totale, quelle procédure sera suivie, et le temps que cela prendra. Il a également relevé que l'actuelle Constitution fédérale, à laquelle il faut comparer l'avant-projet, n'est pas aussi claire qu'on veut bien le dire. Et enfin, après avoir résumé les thèses des deux parties en présence, le professeur Aubert s'est réjoui que l'avenir de notre démocratie et de sa Constitution suscitent suffisamment d'intérêt pour qu'autant de personnes sacrifient un samedi à l'étudier.

Vu l'importance du sujet, notre rédaction a décidé de publier intégralement les exposés dans la présente revue. Elle espère aider ainsi les lecteurs de la RES à préciser leurs idées sur l'opportunité de réviser la Constitution et sur le contenu de cette révision.

Dans le même numéro, la RES se plaît à publier la leçon inaugurale prononcée à la reprise des cours des HEC par le professeur A. Mattei.

Pour poursuivre dans la ligne que, depuis sa fondation, elle s'est efforcée de suivre d'un dialogue permanent Université-Economie et de réflexions en commun sur des thèmes d'actualité, la SEES a décidé de consacrer plusieurs publications en 1979 à des sujets actuels et importants. C'est ainsi que les thèmes suivants ont été ou seront abordés, à travers des publications ou des débats:

- énergie et centrales nucléaires (numéro spécial, janvier 1979)
- transformations structurelles de l'industrie suisse (n° 2/1979)
- le bilan social de l'entreprise (n° 3/1979)
- la participation de la femme à la vie économique et sociale actuelle (n° 4/1979)

Par ailleurs, la rédaction serait heureuse d'aborder d'autres sujets qui résulteraient de propositions de lecteurs de la Revue et de membres de la SEES

A. JENNY